

FICHE DE TRANSMISSION

A : DIRGEFRAZ sport
et Loisirs

Reçu
pour signature
des
Perby
20/11/86

Pour suite à demander

Pour approbation

Pour signature

Pourrions-nous en parler ?

Voir me voir

Comme convenu

Suite à votre demande

Noter et retourner

Pour information

A classer

Commentaires Lettre pour accorder à l'équipe FB
TERMINUS l'utilisation du terrain du Stade
Régional de Lysmardre -

VB/ve
VB/ve
X/ve
X/ve
X/ve
20/11/86

Date : 20/11/1986

De : cluf 182

20/11/86

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.PK 1044 KIGALI

Kigali, le 21 NOV. 1986

N° 4626 /15.08.01

Monsieur le Président de l'équipe
de Football TERMINUS SPORTS
B.P. 380 KIGALI

Objet: Autorisation d'utiliser
le terrain du Stade
Régional de NYAMIRAMBO
le 23/11/1986.

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre lettre n° 01.1/
17.323/16/86 du 12 Novembre 1986 dont l'objet est repris en
marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le
terrain sollicité vous est accordé.

Aussi vous demanderais-je de verser
10% des recettes brutes réalisées pour la location du terrain
avec un minimum de VINGT MILLE FRANCS (20.000 FRS) payables
à l'avance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

NDINDILYIMANA Augustin

Le Col BEM.



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
B.PK 1044 KIGALI

Kigali, le 21 NOV. 1986

N° 4626 /15.08.01

Monsieur le Président de l'équipe
de Football TERMINUS SPORTS
B.P. 380 KIGALI

Objet: Autorisation d'utiliser
le terrain du Stade
Régional de NYAMIRAMBO
le 23/11/1986.

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre lettre n° 01.1/
17.323/16/86 du 12 Novembre 1986 dont l'objet est repris en
marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le
terrain sollicité vous est accordé.

Aussi vous demanderais-je de verser
10% des recettes brutes réalisées pour la location du terrain
avec un minimum de VINGT MILLE FRANCS (20.000 FRS) payables
à l'avance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

NDINDILYIMANA Augustin

Et Col BEM.



Paul
Josse
20/11/86

Musihicare

Suivons le calendrier, pas de problèmes mais pas beaucoup de recette. Il devrait lui faire une copie au Président de la FERWAFA pour éviter de programmer un autre match.

① 18.11.86

NS GÉNÉRAUX DU RWANDA S.A.R.L.
B.P. 380 KIGALI

SL

186

675-08

Terminus Sports
Répondre
rapidement
pour
réponse aussi
DSS
Ruly
14/11/86

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
K I G A L I . -

Monsieur le Ministre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir accorder à mon équipe "Terminus Sports" l'autorisation d'accès au stade régionale de Nyamirambo, lors de sa rencontre sportive contre MUKURA Victory Sports en date du 23/II/1986(match aller comptant pour le championnat national de football exercice 1986-1987).

Aussi, la régularisation des frais de loyer du terrain se fera suivant le règlement en vigueur de la FERWAFA.

Comptant sur votre habituelle et bonne compréhension, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

SEYOBOKA Damien

Président du Club

Terminus-Sports.